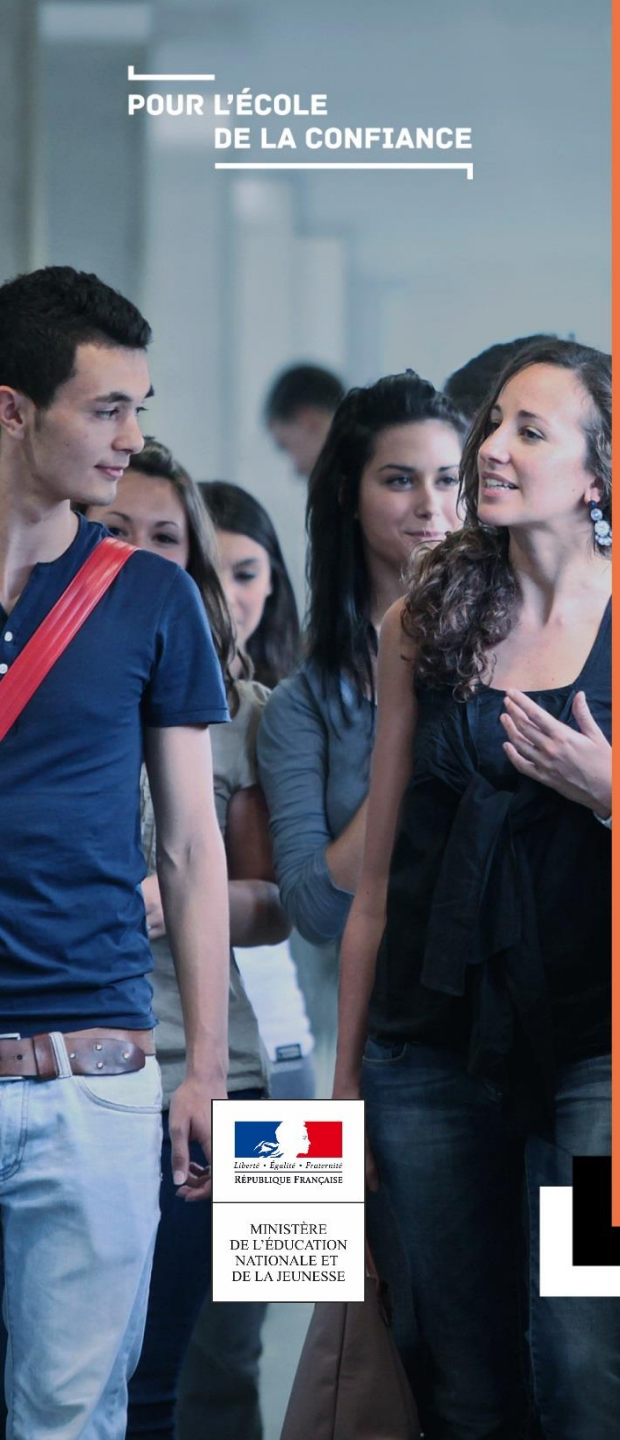

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique

# LE CONTRÔLE CONTINU et les E3C

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

# COMPOSITION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU (40%)

*Cf. Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu*

- **Livret scolaire** : évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal = **10%**

- **Épreuves communes de contrôle continu ( E3C )** : moyenne des notes obtenues = **30%**

- ***Enseignement optionnel de LCA*** : les points supérieurs à 10 sont affectés d'un coefficient 3 et s'ajoutent au nombre total de points obtenus au baccalauréat (« *bonus LCA* »).

# I. ÉVALUATION CHIFFRÉE DE LA NOTE DE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

## Une note unique

- Basée sur la moyenne annuelle de tous les enseignements du livret scolaire
- Ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des épreuves communes de contrôle continu
- Constituée de la moyenne des moyennes annuelles par discipline
  - en classe de première (coefficient 5)
  - en classe de terminale (coefficient 5)
- Validée lors du dernier conseil de classe de l'année de première et de terminale

# II. LES E3C : LES EPREUVES COMMUNES

| | Voie générale | Voie technologique |
|---|---|---|
| **Classe de première 1ère série d'épreuves** **2e trimestre** | ▪ Histoire géographie<br>▪ LVA<br>▪ LVB | ▪ Histoire géographie<br>▪ LVA<br>▪ LVB<br>▪ Mathématiques |
| **Classe de première 2e série d'épreuves** **3e trimestre** | ▪ Histoire géographie<br>▪ LVA<br>▪ LVB<br>▪ Enseignement scientifique<br>▪ Enseignement de spécialité de 1ère seulement | ▪ Histoire géographie<br>▪ LVA<br>▪ LVB<br>▪ Mathématiques<br>▪ Enseignement de spécialité de 1ère |
| **Classe de terminale 3e série d'épreuves** | ▪ LVA (écrit et oral)<br>▪ LVB (écrit et oral)<br>▪ Histoire géographie<br>▪ Enseignement scientifique | ▪ LVA (écrit et oral)<br>▪ LVB (écrit et oral)<br>▪ Histoire géographie<br>▪ Mathématiques |

*Cadrage des épreuves : cf. notes de service n° 2019-056 et suivantes du 18-4-2019*

# L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE DE PREMIERE

## Voie générale

L'élève de première communique au conseil de classe du 2e trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en terminale et qui fera l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu

## Voie technologique

Les enseignements de spécialité faisant l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu au 3ème trimestre de 1re sont les suivants, selon les séries :

STL : Biochimie – biologie

STI2D: Innovation technologique

# COMPOSITION DE LA NOTE FINALE D'ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU ( E3C ) (30%)

- **Composition de la note des épreuves communes de contrôle continu (30%) :**
  - Pour chacun des enseignements, moyenne des notes obtenues lors des épreuves communes
  - Moyenne de tous les enseignements à part égale ( coeff 5 / 100 )

( Par exemple, si vous avez eu 13, 15 puis 14 en histoire-géo, vous obtenez un 14/20 qui compte coefficient 5 dans votre note finale du bac ).

Les E3C : entre douze et treize épreuves au total pour 30% de la note finale.

*« Chaque épreuve est obligatoire, mais pas rédhibitoire ».*

# III. ORGANISATION DES EPREUVES E3C

## Rappel des 4 principes Clés des E3C

→ **Des sujets nationaux disponibles dans une banque nationale**

→ **Autonomie des chefs d'établissements dans le choix des sujets (sur proposition des équipes pédagogiques) et l'organisation des épreuves**

→ **Des copies anonymes et corrigées par un autre enseignant que celui de l'année**

→ **Une notation harmonisée en commission académique**

# SUJETS ET BANQUE NATIONALE DE SUJETS

- Les sujets sont élaborés sous la direction de l'inspection générale et sous l'autorité du ministre
- Les sujets tiennent compte des progressions pédagogiques des programmes d'enseignement de 1ère et de terminale.
- Les sujets sont centralisés dans une banque nationale de sujets
- Les professeurs choisissent les sujets dans la banque nationale de sujets sous la responsabilité du chef d'établissement
- Aucune modification ne peut être apportée aux sujets de la banque nationale de sujets

# CONVOCATION ET EVALUATION

- Convocation remise par l'établissement à chaque candidat

- Les épreuves se déroulent dans l'établissement de l'élève

- l'évaluation se déroule en classe normale ( tables non étiquetées ) sous la surveillance d'un enseignant

- Dates et horaires décidées par le chef d'établissement sur une période transmise par le rectorat

# CALENDRIER DES EPREUVES E3C

Dates et horaires E3C session 1

**Lundi 27 janvier 2020**

Matin : LVA pour tous

Après-midi : Histoire-Géographie pour tous

**Mardi 28 janvier 2020**

Matin : LVB pour tous ( sauf Chinois )

Après-midi : Mathématiques pour les séries technologiques

**Lundi 3 février 2020 après-midi**

Chinois LVB

→ Session 2 des E3C : mai 2020

# ABSENCES ELEVES

- Si absence pour cas de force majeure, épreuve de remplacement organisée par le même établissement au moins 8 jours plus tard

- Absence de force majeure :
  - Hospitalisation
  - Maladie avec certificat médical
  - Décès d'un membre de la famille proche

- Absence sans justificatif = note zéro attribuée pour l'épreuve.

# LA COMMISSION ACADÉMIQUE D'HARMONISATION

- Dans chaque académie est mise en place une commission d'harmonisation des notes des épreuves communes de contrôle continu
  - présidée par le recteur d'académie ou son représentant
  - composée inspecteurs pédagogiques régionaux et nommés par le recteur d'académie
- se réunit après chaque série d'épreuves, au plus tard à la fin du trimestre considéré

( → Entre 5 et 7 mars 2020 pour la session 1 )

- recherche d'éventuelles discordances manifestes des notes
  - Entre lots de copies pour un même sujet donné
  - Entre sujets

- peut procéder à des contrôles de copies
- procède si nécessaire à la révision de notes
- communique les notes au jury du baccalauréat qui arrêtera la note finale de chaque candidat.

# Transmission des notes et des copies

- Après la commission académique :

→ Note transmise au candidat

→ Copie numérique consultable sur un environnement numérique, avec l'appréciation du correcteur

→ Copie papier, sans annotation, remise à l'élève

# Rappel : plus que 2 enseignements de spécialité en Terminale

## Voie générale

L'élève de première communique au conseil de classe du 2e trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en terminale et qui fera l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu en fin d'année de 1re

## Voie technologique

L'élève de première communique au conseil de classe du 2e trimestre l'enseignement de spécialité qu'il souhaite suivre.

Au lycée ALAIN :

→ STI2D : ou Energies environnement, ou Innovation technologique et écoconception, ou systèmes d'information et numériques

→ STL : Sciences physiques et chimiques en laboratoire

# Perspective vers les épreuves finales

→**Bac** de **français écrit et oral** en fin de 1re.

→ En classe de terminale, 4 épreuves finales :

- **2 épreuves écrites** sur les spécialités que vous avez choisies
- **Une épreuve écrite de philosophie**
- **Un grand oral de 20 minutes** préparé

# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

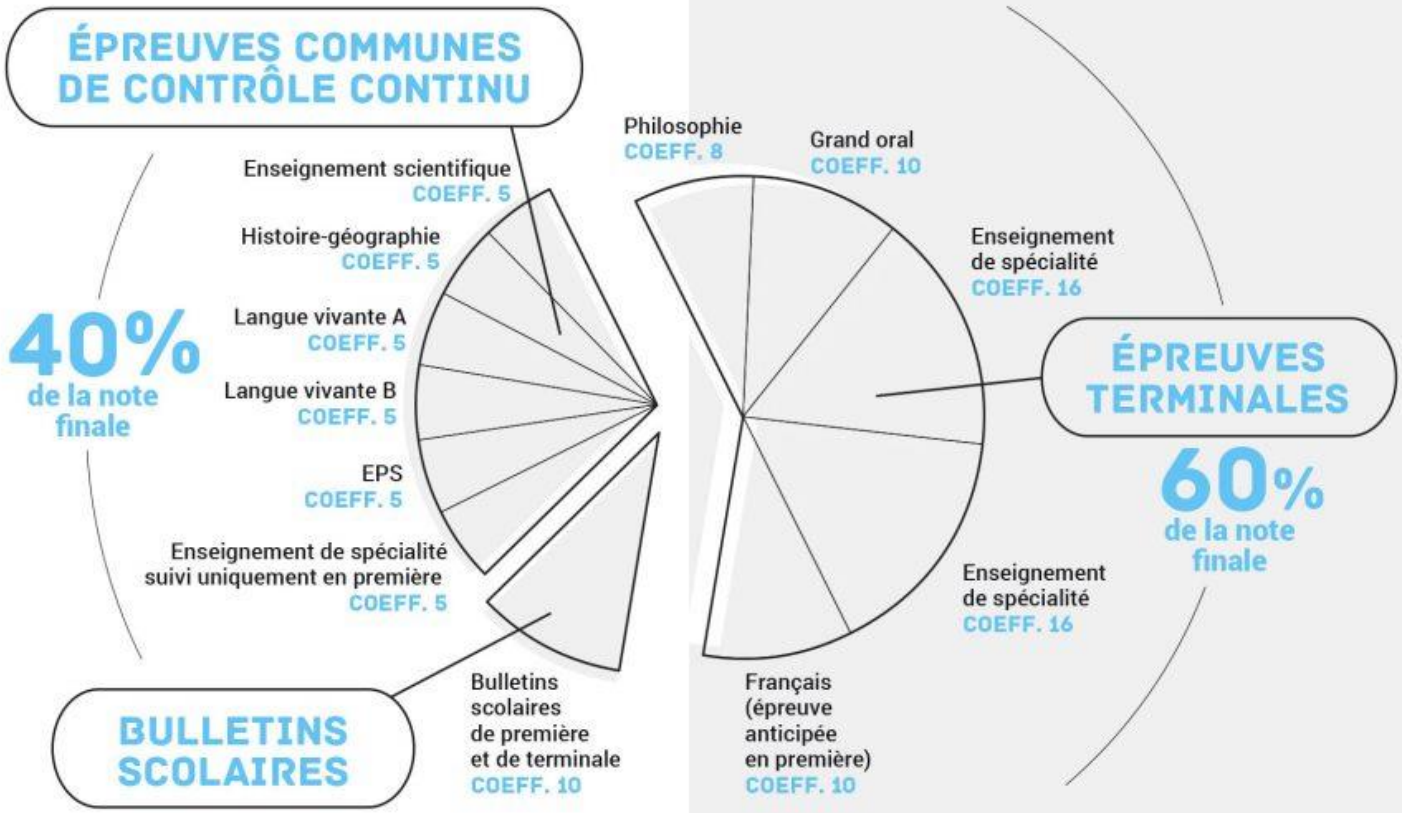


Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

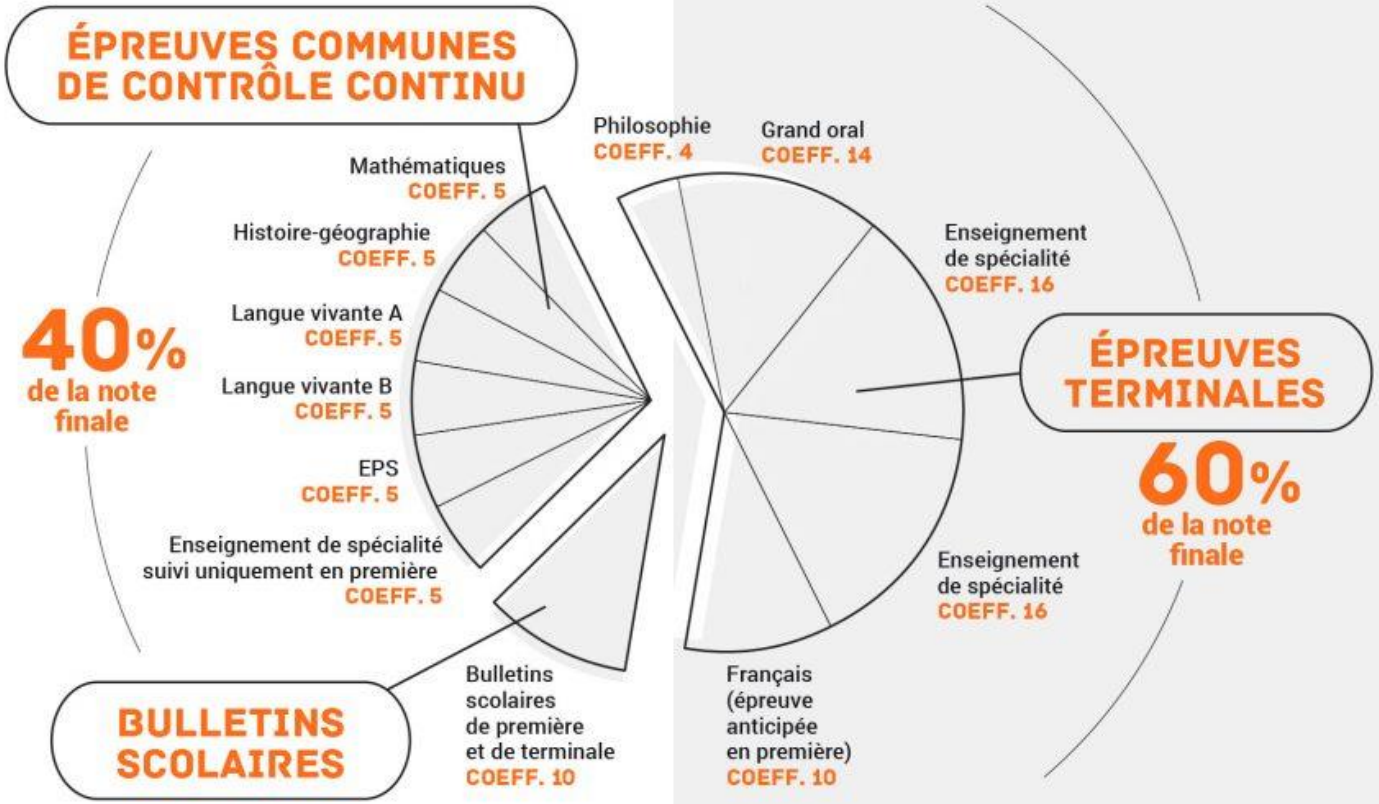


Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019